



Information sensible en danger. L'opinion, ça se travaille.

On ne dira jamais assez que le journalisme est nécessaire en démocratie. Le public a le droit d'être informé de manière fiable pour se forger une opinion éclairée sur les enjeux de société et l'action des autorités publiques. Il s'agit autant de droit à l'information que de contrôle démocratique.

*Chronique n° 198 - Ligue des Droits Humains - Janvier, février, mars 2022*

C'est en ce sens que la Cour européenne des droits de l'Homme qualifie les médias de « chiens de garde de la démocratie », au même titre que les organisations de défense des droits fondamentaux. Afin de pouvoir remplir ce rôle, les médias doivent être libres et indépendants mais le journalisme a également un coût. Et c'est encore plus vrai pour le journalisme d'investigation qui nécessite du temps et n'est pas toujours rentable.

Dans cette Chronique, on traite de journalisme d'investigation, de SLAPPs, de liberté d'expression, de lanceurs d'alerte et de protection des sources.



[Accès au sommaire et aux articles en ligne !](#)